

Règlement du concours eCO2profil

But du concours

L'un des principaux buts du programme eCO2profil est la concrétisation de projets de protection du climat et/ou de l'environnement dans le cadre scolaire. Pour soutenir cet objectif dans un élan positif, un concours annuel récompense les meilleurs projets réalisés.

Prérequis : avoir participé à un atelier eCO2profil.

Inscription au concours

- Sont reçus au concours les projets réalisés par des groupes de minimum 2 personnes et au maximum d'un groupement de plusieurs classes.
- Tous les projets réalisés sont automatiquement soumis au concours s'ils sont rendus dans les délais.
- Le projet doit avoir été réalisé (mis en œuvre). Tout dossier présentant uniquement un concept ou une idée ne sera pas retenu.

Dossier du concours

- Le projet doit être établi sur la base du document intitulé "Journal de projet – eCO2profil"
- Tous types de documents ajoutés sont les bienvenus (vidéos, photos, maquettes, sites internet, etc.)
- Les éléments utilisés doivent être libres de droit.

Délais de soumission des projets

- Le dossier doit être restitué avant le délai indiqué sur la page internet <https://eco2profil.ch/concours/> par mail à l'adresse concours@eco2profil.ch.

Critères d'évaluation et sélection des projets

- L'évaluation des projets est soumise aux 5 critères d'évaluation suivants pondérés de façon équivalente.

Critères	Description
Impact/effet sur la protection du climat et/ou de l'environnement	L'impact/effet peut-il être quantitativement évalué ? L'objectif du projet est-il atteint ?
Pertinence et originalité du projet	L'idée est-elle nouvelle ? Les documents de rendus sont-ils surprenants ?
Degré de concrétisation du projet	Le projet a-t-il été conduit jusqu'à son terme ?
Qualité du dossier	Le dossier est-il complet ? La rédaction et la présentation sont-elles soignées ? Les sources utilisées sont-elles sérieuses ? La documentation est-elle complète, originale, personnelle, etc. ? La présentation est-elle originale ?

- La sélection des projets lauréats a lieu en 2 phases :
 - ecoLive association sélectionne les 12 meilleurs projets sur la base des critères d'évaluation.
 - Les 12 meilleurs projets sont évalués finalement par un jury externe, les 3 meilleurs projets seront alors primés.

Prix

Trois prix d'une valeur respective de CHF 1'500.-, CHF 1'200.- et CHF 800.- seront attribués.

Pour correspondre autant que possible aux besoins ou aux souhaits des lauréats, ces prix seront remis sous forme de crédit auprès d'ecoLive association et pourront être utilisés dans des projets ou des achats qui vont clairement dans le sens de la protection du climat/de l'environnement. Par exemple:

- Soutien à la plantation d'arbres fruitiers dans un verger ou aux alentours de l'école
- Participation à l'achat de vélos ou de trottinettes
- Achat de cartes journalières de transports publics
- Financement d'une excursion nature avec l'assistance d'une association locale
- Soutien à une association engagée dans la protection du climat

Les équipes lauréates pourront faire des propositions à ecoLive association qui débloquera les fonds sur présentation des factures, ceci à hauteur du montant du prix attribué. ecoLive association se réserve le droit de refuser l'attribution des prix si la proposition faite ne correspond pas aux principes ci-dessus.

Si aucune proposition entrant en cohérence avec le cadre proposé ci-dessus n'était faite par les lauréats à ecoLive association avant la fin du mois de décembre suivant la date de remise des prix, ou si un solde venait à rester, ecoLive association pourra utiliser le montant en question pour participer au financement de nouvelles interventions eCO2profil dans des classes romandes, pour soutenir un projet de protection climatique ou pour poursuivre les buts qu'elle s'est fixés (voir www.ecolive-association.ch).